

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Soldati Marco, fils de Luciano et de Rose-Marie, née Dumas, né le 13 mai 1973, à Naples (I), originaire de Sommentier, hôtelier; sdt à cp fus II/3;

Bornarel Sven, fils de Norbert Cardinaux et de Chantal Bornarel, né le 20 octobre 1970, à Lausanne, originaire de Saint-Martin FR, sans emploi; inapte;

Dervey Frédéric, fils de Daniel et d'Irène, née Haussener, né le 7 novembre 1970, à Genève, originaire de Perly Certoux, monteur-électricien; sdt à cp ondi II/16;

tous trois actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 10 février 2000, à 8 h. 30, à Morges, Hôtel-de-Ville, Salle des pas-perdus, 1^{er} étage, sous l'inculpation pour Soldati, d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service, pour Bornarel, d'insoumission et plus la révocation de sursis, et pour Dervey, d'insoumission, d'inobservation de prescriptions de service et plus la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

14 janvier 2000

Tribunal militaire de division 1:

Le président, colonel Jean Heim

Citation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2000
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	03
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.01.2000
Date	
Data	
Seite	174-174
Page	
Pagina	
Ref. No	10 124 185

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.